

Autorisation de revente dérogatoire - Pass'Portes du Soleil MTB 2024

Vous ne pouvez malheureusement plus participer à la Pass'Portes du Soleil MTB 2024 et souhaitez échanger ou revendre votre place ? Les organisateurs de l'événement autorisent la revente de places, sous certaines conditions, afin de faciliter l'organisation de chacun.

Voici la procédure à suivre :

1. Trouvez un acheteur.

Nous vous conseillons de céder votre place à une personne que vous connaissez. Si toutefois vous n'avez trouvé aucun preneur dans votre entourage, vous pouvez passer par le groupe Facebook de la Pass'Portes. Pour poster une publication, il faut être membre du groupe "Groupe-Pass'Portes du Soleil MTB". Seules les publications de revente de place sont validées par l'administrateur. Les demandes d'achat de place ne seront pas publiées.

2. Complétez le formulaire ci-joint et envoyez-le à l'organisateur (en mettant l'acheteur en copie) : inscription@portesdusoleil.com.

3. Réattribution de la place à l'acheteur :

L'acheteur doit créer un compte sur Sports'N Connect s'il n'en a pas déjà un. L'organisateur transfère la place sur le compte de l'acheteur. Il peut alors accéder directement à sa place. L'acheteur reçoit également un mail de confirmation.

Conditions :

- **Tarif :** Les détenteurs d'une place pour l'édition 2024 de l'événement pourront la revendre à un prix égal ou inférieur à celui payé au moment de l'achat sur le site d'inscription officiel. **En aucun cas, le prix de revente ne pourra être supérieur à sa valeur initiale.**
- **Responsabilité :** Les organisateurs rappellent que ce type de transaction doit rester occasionnel. Ils ne se portent pas garants de la transaction financière et ne pourront être tenus pour responsables en cas de litige.
- **Formulaire :** Le formulaire ci-dessous doit être **complété par le détenteur initial de l'inscription**. Dans le cas où il posséderait plusieurs inscriptions, il devra compléter autant d'autorisation que d'inscriptions vendues.
- **Revente : Une place ne peut être revendue qu'une seule fois.**
La place est revendue en l'état. En aucun cas, les éléments suivants ne pourront être modifiés : choix initial de la randonnée, station de départ, options souscrites.
- **Validité : Ces changements doivent rester à titre exceptionnel et sont sous réserve d'acceptation de l'organisation.**

Autorisation de revente dérogatoire - Pass'Portes du Soleil MTB 2024

Je soussigné(e),

Mme/M.

certifie que je dispose d'une place au nom de Mme/M. pour la Pass'Portes du Soleil MTB qui se déroulera les 28, 29 et 30 juin 2024 sur le domaine des Portes du Soleil.

Randonnée :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pass'Portes du Soleil MTB | <input type="checkbox"/> Pass'Portes Kids |
| <input type="checkbox"/> ePass'Portes Bosch ePowered | <input type="checkbox"/> Pass'Portes Pédestre |
| <input type="checkbox"/> Pass'Portes du Soleil Gravel | |

Au départ de (mentionner la station)

Le (rayer les mentions inutiles) Vendredi 28 juin 2024 / Samedi 29 juin 2024 / dimanche 30 juin 2024

N° d'inscription (5 chiffres)

et que je la vends à un prix égal ou inférieur* à : €

Mme/M. Date de naissance :/...../.....

Email : / n° de Téléphone :

Qui déclare comme personne à contacter en cas d'urgence Mme/M.
joignable au (numéro de téléphone)

Fait à

Le

Signature :

** L'inscription à la Pass'Portes du Soleil MTB 2024 est au tarif de 69€ + 3€ de frais de gestion. Il est possible que des options aient été ajoutées par le détenteur initial en complément ; elles seront vendues avec l'inscription à un prix égal ou inférieur à celui payé au moment de l'achat sur le site d'inscription officiel.*